

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 FEVRIER 2016

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 19h15'.

44 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Véronique DE KEYSER, M. Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale f.f. et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

5 membres sont absents : MM. Claude EMONTS, Jean-Géry GODEAUX, Mme Marie-Claire LAMBERT, M. Hassan BOUSETTA, Mme Sarah SCHLITZ.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

INTERPELLATIONS

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Projet de téléphérique à la Citadelle » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « L'accessibilité au CHR telle que décidée par le gouvernement wallon » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Réhabilitation du site du CHC Saint-Joseph à Sainte-Marguerite : le PTB demande un plan concret » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « Les « taxes de séjour » indûment perçues par certains hôtels liégeois ».

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Taxes et contentieux ».

Entend une interpellation de M. Jean-Pierre GOFFIN intitulée « L'illégalité de la taxe urbaine non-ménages ».

Entend une interpellation de Mmes Christine DEFRAIGNE, Audrey NEUPREZ, Diana NIKOLIC et de M. Michel PETERS intitulée « Une taxe urbaine non-ménages injuste...et illégale ».

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « Facture déchets : la Ville de Liège va-t-elle répercuter la hausse de la taxe? ».

M. Michel FIRKET répond aux différentes interpellations relatives aux taxes.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE intitulée « Le rachat de l'Îlot Saint-Michel » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Les grands enjeux touchant aux intercommunales doivent pouvoir être débattus par le Conseil communal » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « La future passerelle des Libertés » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.

Entend une interpellation de M. Pierre GILISSEN intitulée « L'avenir du Théâtre Arlequin » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de M. Benoît DREZE intitulée « Projets d'accueil de la petite enfance « au fil de l'eau » » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

10.

Appel à réinstaurer la liaison Thalys wallonne entre Liège et Paris.
Point inscrit à la demande de MM. Jean-Claude MARCOURT et Michel de LAMOTTE, Conseillers communaux.

11.

Sollicitation du gouvernement belge en vue de renoncer à la remise en route des réacteurs nucléaires belges, et notamment de ceux qui sont présents sur le site de Tihange.

Point inscrit à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

AJOURNE

(Mme Marie-Claire LAMBERT entre en séance : 45 présents).

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit d'une motion relative aux soins de santé publics et universitaires de qualité pour toutes et pour tous.

Point inscrit à la demande de M. Michel PETERS, Conseiller communal.

L'urgence est acceptée par 37 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

Le point est renvoyé en Commission.

1.

Délégation de pouvoir au Collège communal, agissant en tant que Collège de police, en matière de marchés publics.

2.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de procéder à l'acquisition de 16 vélos type VTT pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges.

3.

Passation d'un accord-cadre relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques par procédure négociée sans publicité en vue de la fourniture de pièces et de la réalisation de diverses réparations pour les véhicules de marque BMW du Charroi de la Zone de police pour une durée de 2 ans prenant cours le 30 juillet 2016 - adoption du cahier spécial des charges.

4.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de procéder au remplacement du moteur et de l'embrayage défectueux d'un véhicule de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges.

5.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 septembre 2015.

6.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 novembre 2015.

7.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 octobre 2015.

8.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 juillet 2015.

9.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 août 2015.

12.

Interdiction de stationnement, délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune peinte sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 4 mètres, après les garages, à hauteur de l'immeuble n°2 de la rue Auguste Hock à 4020 LIEGE.

13.

Confirmation de l'ordonnance de Police de M. le Bourgmestre, du 5 février 2016, interdisant tout rassemblement du Mouvement *Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes* (Européens patriotiques contre l'islamisation des Pays occidentaux, ci-après « PEGIDA ») ou de toute autre mouvance pro-PEGIDA, ainsi que du Mouvement dit « Antifa » ou de tout autre mouvance anti-PEGIDA.

14.

Création d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue des Prés à 4020 LIEGE .

15.

Extension du boulevard Emile de Laveleye d'une zone de stationnement réservée aux véhicules partagés.

16.

Création d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue de la Fonderie à 4030 LIEGE.

17.

Création d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue Saint-Vincent à 4020 LIEGE .

18.

Création d'une zone de stationnement réservée aux véhicules partagés rue de Campine à 4000 LIEGE.

(Mme Audrey NEUPREZ sort de séance : 44 présents).

19.

Ratification de la décision du Collège communal du 22 janvier 2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement d'une somme, portant sur la prise en charge des repas à destination du Collège pour une partie de l'année 2016.

20.

Ratification de la décision du Collège communal du 22 janvier 2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement par bons de commande concernant l'organisation de la fête du personnel, le 27 janvier 2016, sous réserve de son approbation par les autorités de tutelle.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS sort de séance : 43 présents).

21.

Ratification de la décision du Collège communal du 12 février 2016 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires concernant les engagements relatifs aux frais de déplacement, d'hébergement, de séjour et d'accréditation, de droits d'inscription dus à la collectivité (AWEX-G.R.E.) .

22.

Approbation du texte de la nouvelle convention d'associés concernant « IMMO CORONMEUSE SCRL » à conclure avec la SCRL « ECETIA INTERCOMMUNALE » et l'association « GROUPEMENT DE REDÉPLOIEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE LIEGE » - décision de donner tous pouvoirs à MM. les Bourgmestre et Directeur général aux fins de représenter la Ville de Liège à l'assemblée générale extraordinaire de la SCRL " IMMO CORONMEUSE " chargée d'adopter la nouvelle convention d'associés de cession de parts y afférentes.

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.

23.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « MODUS VIVENDI - PREVENTION DU SIDA ET REDUCTION DES RISQUES DE L'USAGE DE DROGUES » fixant les droits et obligations de chacune des parties dans le cadre de leur partenariat au travers de la Centrale d'Achat de matériel stérile d'injection.

24.

Approbation du texte modifié du protocole d'accord entre l'Etat belge et la Ville de Liège relatif à la maîtrise de la radicalisation violente et à la lutte contre le radicalisme.

25.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la fourniture de vêtements spécifiques pour les Gardiens de la paix.

26.

Ratification de la décision du Collège communal du 22 janvier 2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement des sommes pour l'acquisition des abonnements annuels TEC.

27.

Ratification de la décision du Collège communal du 5 février 2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme, du budget ordinaire de l'exercice 2016 pour la location de bureaux pour les services du Plan de prévention dans l'immeuble sis à 4000 LIEGE, rue Lonhienne, 2 et 14.

28.

Ratification de la décision du Collège communal du 22 janvier 2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement des sommes pour le paiement de l'entretien du linge et des vêtements du personnel communal.

29.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la maintenance du massicot hydraulique du Département des Systèmes d'Information pour une durée d'un an prenant cours au 1er janvier 2016 et reconductible annuellement sans formalité pendant trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019 au plus tard - adoption du texte du contrat appelé à régler les droits et obligations des parties concernées.

30.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'entretien des 12 fontaines à eau filtrantes sur réseau de distribution placées dans les différents bâtiments de la Ville.

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour deux points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

- Adhésion à la convention d'utilisation FAS (Federal Authentification Service) du FEDICT.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

- Confirmation de l'ordonnance de Police de M. le Bourgmestre, du 19 février 2016, interdisant tout rassemblement d'une part du Parti des Pensionnés ou de toute autre mouvance y liée, d'autre part de tout mouvement anti-Parti des Pensionnés ou de toute autre mouvance y liée.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

31.

Approbation du texte de l'avenant N°1 à la convention relative au financement des travaux hors configuration avec la S.R.W.T. et la Région Wallonne dans le contexte des travaux du tram.

32.

Approbation du texte de l'avenant n°10 au contrat de gestion à conclure avec l'A.S.B.L. « IMAGE, SON ET ANIMATION ».

33.

Approbation du texte de l'avenant n°10 au contrat de gestion à conclure avec l'A.S.B.L. « LIEGE GESTION CENTRE VILLE ».

34.

Approbation du texte de l'avenant n°11 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE D'ANGLEUR ».

35.

Approbation du texte de l'avenant n°11 au contrat de gestion à conclure avec l'A.S.B.L. « SPORTS ET LOISIRS ».

36.

Approbation du texte de l'avenant n°10 au contrat de gestion à conclure avec l'A.S.B.L. « BRESSOUX SPORT CULTURE » devenue « BRESSOUX SPORT CULTURE ASBL CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) ».

37.

Approbation du texte de l'avenant n°15 au contrat de gestion à conclure avec l'A.S.B.L. « PROMOTION DES SPORTS », devenue « LIÈGE SPORT ».

38.

Approbation du texte de l'avenant n°10 au contrat de gestion à conclure avec l'A.S.B.L. « LES MUSÉES DE LIÈGE ».

39.

Approbation du texte de l'avenant n°11 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « ANIMATION ET CRÉATIVITÉ ».

40.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide extraordinaire à long terme conclu dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. pour l'année 2015 afin de couvrir le coût des cotisations de responsabilisation 2014 de la Ville de Liège, de son C.P.A.S. et de sa zone de Police.

41.

Décision de recourir au financement alternatif mis en place par le Centre Régional d'Aide aux Communes pour la restauration de la tour cybernétique dans le parc de la Boverie.

42.

Décision de solliciter un prêt à long terme dans le cadre du financement alternatif des infrastructures sportives pour la création de trois terrains de football synthétiques, vestiaire et abords pour le RFC Liège au Complexe de la Tonne - approbation des termes de la convention particulière.

43.

Décision de recourir au financement alternatif mis en place par le Centre Régional d'Aide aux Communes pour la création de trois logements dans l'immeuble sis à Liège, rue Coqraumont, 2-4 - Subside accordé à la Régie foncière - approbation des termes de la convention.

44.

Prise d'acte des subventions octroyées par le Collège communal, en application des modalités de la délégation, au Collège communal, de l'octroi des subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle, ainsi que des subventions indirectes, du 28/09/2015 au 31/12/2015.

45.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 août 2015.

46.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 novembre 2015.

47.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 octobre 2015.

48.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 septembre 2015.

49.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 juillet 2015.

50.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges ».

51.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2015 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges ».

52.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Georges ».

53.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne ».

54.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2015 de l'Eglise protestante « Marcellis » .

55.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Sacré-Cœur Notre Dame de Lourdes ».

56.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Léon ».

57.

Adoption provisoire du plan d'expropriation pour cause d'utilité publique du dernier appartement de l'immeuble sis avenue Blondin 90 - sollicitation de l'Autorité supérieure de recourir à la procédure d'extrême urgence.

58.

Cession de gré à gré de parcelles de terrains, fonds de jardin, rue Pierreuse à Liège.

59.

Résiliation du bail emphytéotique conclu avec avec l'ASBL « CENTRE LIEGEOIS DE FORMATION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - cession d'un droit d'emphytéose sur l'ensemble scolaire sis rue Château Massart, 70.

Addendum 59 bis

Motion concernant les effets des mesures du Gouvernement fédéral dites " Tax shift " sur les finances communales.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de MM. Jean-Pierre GOFFIN et Mehmet AYDOĞDU, Conseillers communaux.

Ce point est renvoyé en Commission.

M. L'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour du Conseil. Il s'agit :

Abrogation de sa délibération du 25 janvier 2016 - délégation du mode de passation et la fixation des conditions des marchés publics et concessions de travaux et de services au Directeur général et à certains fonctionnaires et agents communaux pour les marchés publics du budget ordinaire dont le montant est inférieur à 2.000,00 EUR H.T.V.A. - fixation de la liste des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

60.

Décision d'abroger le règlement communal relatif à l'organisation des marchés publics et des activités ambulantes sur domaine public, adopté le 25 juin 2012 - adoption du nouveau règlement.

61.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2016.

62.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2016.

63.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2016.

64.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2016.

65.

Adhésion de la Ville à l'association "UNION DES FABRICANTS ET ARTISANS EN ÉQUIPEMENTS DE CHASSE ET DE TIR SPORTIF" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

66.

Adhésion de la Ville à l'association "LES AMIS DU MUSEE HERSTALIEN" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

67.

Adhésion de la Ville à l'association "ASSOCIATION ROYALE DES ÉCRIVAINS ET ARTISTES DE WALLONIE" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

68.

Adhésion de la Ville à l'association "SOCIETE DES BIBLIOPHILES LIEGEOIS" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

69.

Adhésion de la Ville à l'association "SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

70.

Adhésion de la Ville à l'association "MUSÉES ET SOCIÉTÉ EN WALLONIE" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

71.

Adhésion de la Ville à l'association "EDUCPASS A.S.B.L." moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association

72.

Adhésion de la Ville à l'association "SOCIETE ROYALE ARCHEO-HISTORIQUE DE VISE ET DE SA REGION" moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association

73.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «GAMMA PHOTO CLUB».

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « CHOEUR SYMPHONIQUE SAINT-JACQUES DE LIÈGE ».

75.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « CHORALE LES COLIBRIS DE LIÈGE ».

76.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « FLAT » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

77.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association "LIEGE LES ORGUES"- exonération de la dite association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

78.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «AL BOTROÛLE» - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

79.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association "LIS-MOI QUI TU ES" - exonération de ladite association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

80.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « SOCIÉTÉ DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE WALLONNES » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

81.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «PROSCENIUM».

82.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « COMITÉ DE QUARTIER DE COINTE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

83.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LE COMPTOIR : PETITS EDITEURS ET METIERS DU LIVRE».

84.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE DE LIÈGE ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE ASBL ».

85.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association "LES BRASSEURS" - exonération de ladite association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LE CHŒUR LES BENGALIS DE LIEGE ».

87.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «OUTREMEUSE PROMOTION».

88.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «UNION CULTURELLE WALLONNE».

89.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LA MAGNANARELLE ».

90.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association "ASBL COMITE CULTUREL DROIXHE - BRESOUX".

91.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association "FOYER CULTUREL DE JUPILLE WANDRE ASBL".

92.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « MAISON DE LA LAICITE D'ANGLEUR, CHENEE ET GRIVEGNEE ».

93.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LES CHIROUX, CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

94.

Passation d'un marché de fournitures par appel d'offres général pour la fourniture de livres pour les bibliothèques communales (service de la Lecture publique et la Bibliothèque Ulysse Capitaine) - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - fixation du montant de la dépense à résulter de l'intégralité du marché - adoption du cahier spécial des charges.

95.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour le gardiennage du musée « la Boverie » prenant cours le 11 avril 2016 et se terminant le 31 décembre 2016 - adoption du cahier spécial des charges.

96.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 8 janvier 2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les mises à jour de l'ouvrage de loi sur les armes destinées au Grand Curtius.

97.

Ratification de la décision du Collège communal du 25/01/2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires concernant l'engagement d'un bon de commande pour le transport des oeuvres classées "Trésor" du B.A.L. (Beaux-Arts Liège) vers le musée "la Boverie", sous réserve d'approbation du budget 2016 par les autorités de tutelle.

98.

Modification du contrat issu du marché en cours d'exécution relatif à la mission d'étude d'actualisation de l'étude et de la cartographie du réseau écologique du territoire de l'entité du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) adopté par le Conseil communal du 26 janvier 1998 (point n°31), et aux spécificités urbaines du maillage écologique - arrête le texte de l'avenant appelé à fixer les droits et obligations des parties concernées.

Le groupe ECOLO sort provisoirement : 39 présents.

99.

Soutien à la dynamisation d'une politique globale, intégrée et transversale de lutte contre la pauvreté.

Les groupes VEGA et PTB déposent un amendement commun par lequel ils sollicitent que les membres du Comité de suivi représentant leur parti puissent être désignés par leur groupe politique sans qu'ils ne doivent nécessairement avoir la qualité de Conseiller communal.

Le Collège vote contre.

Il y a 3 voix pour, 36 voix contre et 0 abstention.

L'amendement est rejeté.

La motion est adoptée à l'unanimité.

100.

Modification de l'intitulé de la CONVENTION-CADRE entre le pouvoir organisateur du service de promotion de la santé de l'Instruction Publique de la Ville de Liège et le Pouvoir organisateur de l'enseignement supérieur communal liégeois permettant l'intervention du Service PSE dans les établissements d'enseignement supérieur hors université - adoption du texte de l'avenant n°1 à la CONVENTION-CADRE entre le Pouvoir organisateur du service de promotion de la santé à l'école dans l'enseignement supérieur de l'Instruction publique de la Ville de Liège et le Pouvoir organisateur de l'enseignement supérieur communal liégeois permettant l'intervention du service PSE dans les établissements d'enseignement supérieur hors universités.

101.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 05/02/2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement de la facture de la S.C.R.L. AMPLITOURS.

102.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 21/01/2016 de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

103.

Prise d'acte d'un erratum au Projet pédagogique, social et culturel de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

104.

Adoption du texte de l'avenant 1 à la convention à conclure avec l'ULG ainsi que la SPI relative à la gestion commune du site du VAL BENOIT.

105.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « A LA COURTE ECHELLE / S.E.A.C. ASBL » relative à la mise à disposition du bâtiment sis rue de Rotterdam, 29 à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention indirecte classique pour l'année 2015 à ladite association relative à la mise à disposition dudit bâtiment - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

106.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « LATTITUDE JEUNES – RÉSEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIÈGE » relative à la mise à disposition de locaux dans le bâtiment sis rue des Beaux-Arts, 4 à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

107.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « ECOLE DES JEUNES DU ROYAL FOOTBALL CLUB LIEGEOIS » relative à la mise à disposition des infrastructures sportives sises sur le site de la Tonne, rue de la Tonne 80 à 4000 Liège - Adoption du texte de la convention

108.

Décision de faire exécuter les travaux de pose de gaine et câblage électriques en tranchée et de remplacement du câblage alimentant plusieurs BM au Complexe Tonne – Division MEP, rue de la Tonne 80 à 4000 LIEGE dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux travaux d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux (lot n °7) - sollicitation des subsides du Plan d'Investissement Communal (2013-2016).

109.

Décision de désaffecter l'ensemble immobilier sis rue Haute-Sauvenière numéro, 19 à 4000 LIEGE et de mettre par conséquent fin à leur affectation à l'usage public - transfert de cet ensemble immobilier dans le patrimoine de la Régie foncière de Stationnement et de Services de Liège.

110.

Passation d'un marché de fournitures et de services par procédure négociée sans publicité, pour la conclusion d'un contrat d'entretien et dépannage en garantie totale d'installation de détection incendie notifiant d'une durée déterminée prenant cours le premier jour calendrier qui suit le jour où le prestataire adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché pour se terminer le 27 mai 2019 - adoption du cahier spécial des charges - arrête la liste des entreprises à consulter.

111.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité de fournitures et de services, pour la conclusion d'un contrat d'entretien et dépannage en garantie totale de systèmes de détection intrusion de la Ville de Liège de marque ALARME CONTROLE d'une durée déterminée de trois ans et trois mois (soit 39 mois) prenant cours le 1er avril 2016 pour se terminer le 30 juin 2019 - adoption du cahier spécial des charges - arrête la liste des entreprises à consulter.

112.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité de fournitures et de services, pour la conclusion d'un contrat d'entretien et dépannage en garantie totale de 58 systèmes anti agression et du système de réception des alarmes de la Ville de marque TYCO, marché d'une durée déterminée de 48 mois prenant cours le premier jour calendrier qui suit le jour où le prestataire adjudicataire a reçu la notification de la conclusion du marché (soit 4 ans) - adoption du cahier spécial des charges - arrête la liste des entreprises à consulter.

113.

Ratification de la décision du Collège communal du 29/01/2016, autorisant le dépassement des douzièmes provisoires définis au même article en ce qui concerne l'engagement des charges afférentes à la location 2016 des 170 emplacements de parking réservés à la Ville au Parking "Cité" et "Saint-Georges".

114.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité relative à la mission d'étude, de constitution du dossier d'adjudication et de surveillance des travaux de démontage et de reconstruction du mur de soutènement sis rue Pierreuse, du n° 140 au n° 146, à 4000 LIEGE, et de son avancée - octroi d'un supplément d'honoraires sur la première phase du marché, en raison de circonstances imprévisibles et exceptionnelles.

115.

Décision de confier à la S.A. "RESA", rue Louvrex 95, 4000 LIÈGE, les travaux de remise en état du réseau d'éclairage public, avenue de la Paix à 4030 GRIVEGNÉE, sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs.

116.

Passation par d'un accord-cadre pour le transport de sel de déneigement depuis le lieu de stockage provincial jusqu'au stock de la Ville pour la période hivernale 2016-2017 par procédure négociée sans publicité - adoption du cahier spécial des charges.

117.

Passation d' un accord-cadre pour l'entretien préventif des bornes télescopiques automatiques et semi-automatiques situées sur le territoire de la Ville de Liège par procédure négociée sans publicité - adoption du cahier spécial des charges - fixation de la liste des entreprises à consulter.

118.

Vente de véhicules déclassés destinés à la démolition ou pour pièces de rechange - adoption du cahier des charges.

119.

Adoption du texte de la convention de partenariat entre le Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège et la Ville dans le cadre de l'accueil des primo-arrivants.

120.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 05/02/2016 d'autoriser, en application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communal, de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense découlant de la subvention directe classique octroyée en 2015 à l'association « LIEGE, VILLE SANTE » et de renoncer à une récupération partielle portant sur les subventions directes classiques octroyées en 2013 et en 2014 à l'association « LIEGE, VILLE SANTE ».

La séance est levée à 23h05'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER.